

Les 24 et 25 octobre 2020
30e dimanche du temps ordinaire

Intentions des messes

Samedi 24 octobre - 17h

Jean-Claude Landry - Société de Saint-Vincent de Paul

Dimanche 25 octobre

10h

1. Roger Ladouceur - Famille McNulty
2. Ghislaine St-Denis - Sa Sœur Carmen Prud'homme
3. Ulysse et Madeleine Bulger - Dania et Martin
4. Michael Bozozuk - Famille Bozozuk
5. André Constantin - Pauline et Guy Legault
6. Carmen Dumont - Sylvia et Francine Dumont
7. Jeanne Charette (1er anniversaire) - sa fille Lise Mack et famille
8. Julie Grenier - ses enfants
9. Paulette Brunet - Jean-Marie et Marcelle Girouard

12h

1. Henri et Émilie Taillefer - Pauline Taillefer
2. Diane Robinson – Léandre
3. Jean Romel Blain - Diego
4. Aux intentions Françoise Martel – sa sœur Diane

**Lampe du Sanctuaire brûlera cette semaine aux intentions des prêtres

La Parole Interpelle

L'évangile, ce dimanche, nous appelle à "*aimer comme Dieu, le premier, nous a aimés*"... Autant dire que nous ne sommes pas encore au bout du chemin ! C'est un beau défi que nous avons à relever : il n'y a qu'à laisser Dieu "*parler en nous*"... car Il est Amour Celui qui nous appelle à l'amour...

Par-là, il exprime non seulement tout ce qu'il y a dans la Loi et les Prophètes, ce sans quoi tout le reste est dénué de sens, mais il livre le secret de toute sa vie. Et l'amour dont il est question n'est pas simplement *un sentiment* : il se traduit par un engagement total, un don inconditionnel de lui et de toute sa vie. Dieu nous a aimé d'un amour bien concret, et c'est d'une façon bien concrète que nous sommes appelés à aimer à notre tour (cf. 1ère lecture). Saint-Exupéry a dit que l'amour c'est *s'arrêter et regarder ensemble dans la même direction*, celle que Dieu désire.

Par amour, Jésus se donne à nous pour que nous retrouvions notre liberté et dignité de fils du Père qui étaient perdues. Sans cette liberté, l'amour ne fructifie pas. Son amour est orienté non seulement vers le Père mais aussi vers ses frères, les hommes. Un seul amour mais deux commandements qui veulent éveiller l'amour là où il ne jaillirait pas spontanément, soutenir l'amour lorsque la lassitude le ferait s'éteindre et raviver le courage quand l'amour vrai exige abnégation et effacement totaux.

Un amour reçu de Dieu et cet amour doit être rendu à Dieu, mais à travers le prochain. L'amour reçu et donné est inestimable. Surtout, quand cet amour n'a ni frontières, ni barrières, un amour sans limites qui va jusqu'au don et au pardon. Un amour actif, généreux et gratuit !

Commémoration des fidèles défunts

- Les **31 octobre et 1^{er} novembre** à toutes les messes nous commémorons la mémoire des personnes décédées depuis novembre de l'an dernier à la mi-octobre de cette année et dont les funérailles ont été célébrées ici.
- **Lundi 2 novembre à 19h** nous aurons une messe en mémoire de tous les fidèles défunts, débutant par le chapelet à 18h30.

Premier vendredi du mois - 6 novembre 2020

18h – Exposition du Saint-Sacrement et Chapelet
18h30 – Vêpres et confessions
19h – Messe

Décès

†Nadon, Richard Edgar décédé le 18 octobre 2020 à l'âge 70 ans.

†Brazeau, Jeannine décédée le 19 octobre 2020 l'âge de 83ans.

Annonces

Sacrement de la confirmation pour les adultes

Cheminement et accompagnement pour les 18 ans et plus désirant recevoir le sacrement de la confirmation. 1er Rendez-vous ► **le lundi 26 octobre à 19h**. Les rencontres se feront en présentiel au Centre des Jeunes Le 460 (nombre permis selon la santé publique) et en virtuel. Voir affiche ci-joint. Renseignements : s. Marie-Pierre Delorme au 613-241-7515 / mp_delorme@hotmail.com ou auprès de Manon Chevalier au 613-738-5025, poste 219 / mchevalier@archottawa.ca

40 Jours Pour La Vie

La campagne mondiale 40 jours pour la vie cherche à unir le peuple de Dieu dans la prière pour mettre fin à l'avortement. Par la prière, le jeûne et la veillée pacifique, nous

cherchons à changer les cœurs et à encourager une culture de la vie. Une veillée de prière aura lieu tous les jours de 7h à 19h au centre-ville des rues Bank et Queen.

Cette année en raison de COVID - 19, il a été décidé que la paroisse St-Joseph participera par la prière en priant à la maison dimanche le 1^{er} novembre. Les paroissiens sont invités à choisir une demi-heure entre 7h et 19h. Le but est d'avoir quelqu'un en prière en permanence. Veuillez contacter: Lyse Charron par courriel à: ljcharron@hotmail.com ou par téléphone au: 613 830-7721 afin qu'une liste puisse être tenue.

AIDE MÉDICALE À MOURIR –

Avec l'approbation du Bureau de direction, Mgr Richard Gagnon, archevêque de Winnipeg et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), a signé une déclaration au nom des évêques du Canada exprimant leur opposition au second dépôt du projet de loi C-7, Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir), présenté de nouveau par le gouvernement fédéral le 5 octobre 2020. Préparée au nom de la CECC, cette déclaration s'ajoute à la déclaration conjointe œcuménique et interreligieuse publiée le 14 octobre 2020 intitulée : « Nous pouvons, nous devons faire beaucoup mieux – Les leaders religieux du Canada dénoncent le projet de loi C-7, Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir) ».

Étant donné que la législation présentée ce mois-ci reste inchangée par rapport à celle qui avait été déposée le 24 février 2020, les évêques du Canada expriment une fois de plus leurs inquiétudes sérieuses concernant le projet de loi C-7 et demandent à tous les Canadiens et Canadiennes à exprimer leur opposition à ce projet de loi. Comme indiqué dans la déclaration : « La législation proposée dans le projet de loi C-7 reste profondément imparfaite, injuste et moralement pernicieuse. Les évêques du Canada appellent les catholiques et toutes les personnes de bonne volonté à faire entendre leur voix pour s'opposer à ce projet de loi. De plus, les législatrices et les législateurs canadiens doivent se rappeler qu'une loi qui permet d'enlever toute vie humaine innocente ne peut jamais être moralement justifiée. Une telle loi portera toujours atteinte à la dignité intrinsèque de la personne humaine. »

Une déclaration en réponse au second dépôt du projet de loi C-7, Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir)

Port Obligatoire du Masque Dans Les Églises Et Autres Espaces Publics Intérieurs (Message de l'archidiocèse)

Tous les services de santé de l'archidiocèse d'Ottawa-Cornwall ont rendu obligatoire le port du masque dans les églises et autres lieux publics à partir du 7 juillet 2020.

Les paroisses doivent installer dans un endroit bien à la vue, à chaque entrée publique de l'établissement, une enseigne contenant le message suivant :

Toutes les personnes qui entrent ou restent dans cet établissement doivent porter un masque qui couvre solidement le nez, la bouche et le menton, tel que l'exige la Directive émise en vertu de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence. »

Campagne de Financement 2015-2020 - Prolongation Jusqu'au 31 Décembre 2020

Comme vous savez, notre campagne de financement pour recueillir 5 millions sur une période de cinq ans se termine le 30 septembre 2020. Malheureusement la pandémie Covid-19 nous a forcé à annuler les dernières activités de levée de fonds et a réduit significativement nos chances de solliciter un dernier coup de cœur avant la fin de la campagne. C'est pourquoi, afin de prendre avantage d'une vie paroissiale potentiellement plus active cet automne et de la générosité des visiteurs en fin d'année, nous avons reçu l'autorisation de prolonger notre Campagne de financement " St-Joseph d'Orléans... un patrimoine à sauvegarder!" jusqu'à la fin de l'année 2020.

À date, nous avons recueillis plus de 2,57 millions de dollars pour les rénovations de l'église. Nous avons maintenant jusqu'au 31 décembre 2020 pour un dernier coup de coeur!

Il est toujours possible de faire un don par chèque, par virement bancaire, par carte de crédit ou en ligne via Canadon. Pour de plus amples informations, communiquer avec la paroisse au 613 824 2472 ou consulter notre site stjosephorleans.ca.

Nouveau Préposé Au Cimetière

Le préposé au cimetière Saint-Joseph d'Orléans prendra sa retraite bientôt. Nous sommes donc à la recherche d'une personne (homme ou femme) pour le remplacer. Le travail est variable et à temps partiel. Il implique la coordination pour les enterrements de cercueils, le creusage pour les urnes à mettre en terre et l'ouverture des niches pour y déposer les urnes assignées pour les columbariums.

Les inhumations sont faites à l'année longue, excepté pour les urnes en terre qui ne se font pas entre la mi-octobre et la mi-mai. Durant une année il peut y avoir entre 100 et 110 inhumations. Le préposé actuel assurera la formation nécessaire. Si vous avez des contacts qui pourraient être intéressés, svp veuillez leur en parler. Ils n'ont qu'à prendre contact avec la paroisse.